

Ce 5e tour électoral silencieux qui va parachever la recomposition politique entamée par La République En Marche



La vague En Marche ! vient après celle de la droite au niveau local de 2013-2014, et va devoir se confirmer lors des sénatoriales. Mais la chose risque d'être plus compliquée que prévue, étant donné la configuration des transitions vers EM ! au niveau local.

Avec Jean-Pierre Schmidt

Atlantico : Au-delà de la transformation du paysage politique à l'Assemblée, la vague LREM risque d'avoir des effets directement sur les collectivités locales. Un exemple : Aurélie Filippetti (PS) a été battue dans la première circonscription de Metz par Belkhir Belhaddad, alors que les deux font partie du même conseil municipal de Metz. Ou encore le cas du Conseil régional d'Ile de France, dirigé par Valérie Pécresse (LR) avec l'appui du MoDem et de l'UDI. Quelle est l'ampleur de ce phénomène et à quoi faut-il s'attendre dans de telles circonstances ?

Jean-Pierre Schmidt : Il va y avoir en effet une tentation très forte pour la République En Marche de constituer partout où elle le peut des groupes LREM de façon à exister dans les territoires. C'est normal. Mais LREM va trouver confrontée à quelques problèmes. Déjà le MoDem va certainement vouloir conserver ses groupes là où il en a. Vu les élus qui se sont positionnés en faveur de LREM, cela risque de toucher principalement des groupes socialistes ou radicaux de gauche qui se transformeraient théoriquement en groupe LREM. Cela sera beaucoup moins important du côté des Républicains.

Cette inquiétude doit exister du côté des socialistes avec l'appoint ici et là de certains UDI. Est-ce que cela peut remettre en cause l'existence de majorités constituées lors des élections régionales ? J'en doute, car il y a eu des contrats de mandatures qui ont été mis en place. Vu le positionnement de LREM, le jeu d'alliance est compliqué, étant donné que leurs seuls alliés potentiels risquent d'être la FI et le FN. A moins qu'ils constituent leurs groupes pour avoir une simple liberté de vote, ce qui sera certainement le cas mais ne pèsera pas.

Il n'est pas illogique que des transitions se fasse entre des groupes PS passant majoritairement à LREM. Mais ce n'est en rien automatique, ceux qui sont dans l'opposition et ont par exemple soutenu Hamon risquent de rester sur leurs positions.

Tout ce qui vient conforter cette position c'est le fait que contrairement à une municipalité, vous ne pouvez pas remplacer une majorité absolue et trouver le candidat de substitution adéquat. Hors tous les résultats empêche cette configuration, du fait pour commencer d'une forte présence du FN.

N'y a-t-il pas un risque de voir les alliances électorales se briser au niveau local dans ce genre de cas ? Quels sont les risques de voir se développer des tensions entre les députations et les échelons locaux ?

Faut-il se préparer à des crises de gouvernance locale ?

Il ne faut négliger le fait que beaucoup de communautés de communes et de mairies sont sans étiquette politique. Leur exécutif est certes souvent orienté à droite puisque la droite est majoritaire dans les communes depuis 2014. Malgré cela, il y a quand même beaucoup de communauté de communes où l'on trouve dans l'exécutif des présidents et des vice-présidents qui sont de droite et de gauche. Certains changeront peut-être d'étiquette, mais cela ne va pas bouleverser la majorité des cas.

Après il y a le cas des territoires plus politisés que sont les métropoles. On parle par exemple de la constitution d'un groupe En Marche ! à Toulouse, qui pourrait récupérer plusieurs maires sans étiquette. Probablement des élus issus du MoDem et du Parti Socialiste. Est-ce que cela remettra en cause l'exécutif autour de Jean-Luc Moudenc ? Je n'en suis pas sûr.

Si l'on prend le cas de Lyon, où la Métropole était tenue par Gérard Collomb jusqu'ici, élu par les voix de gauche plus le groupe Synergie (qui représente beaucoup de maires DVD ou sans étiquette de petites communes) qui sont à ses côtés dans l'exécutif. Peut-être que là va se reconstituer très fortement au détriment du parti socialiste un groupe LREM avec un de ces maires. Mais l'architecture ne devrait pas en sortir modifiée.

Quels sont les moyens dont disposent la République en Marche pour faire face à ces enjeux locaux ?

C'est compliqué pour la République en Marche, et ce pour une raison très simple : leur victoire aux élections législatives est passée par des scrutins directs. On est sur des collectivités qui sont pour la plupart installées depuis 2014 ou 2015 pour la plupart. Une fois que ces élus sont installés, il est difficile de faire autre chose que de changer d'étiquette : changer de groupe d'opposition serait la plupart du temps un casse-tête.

Le test le plus important seront les élections sénatoriales du mois de septembre prochain. LREM va certainement présenter des candidats à ces élections. La question se pose sur leurs profils. Seront-ce des candidats issus du Parti Socialiste ? Ou des recalés des investitures LR, UDI ou MODEM qui se présenteront avec un label LREM ? Ou encore des maires qui se sont dit LREM et qui vont tenter de prendre des sièges ? La stratégie et les résultats de LREM à cette élection vont être déterminants.

Ce qui est important, c'est le nombre de sièges nouveaux. Si un sénateur socialiste passé à LREM est réélu le bilan de l'opération ne changera pas, et LREM aura un souci avec le Sénat.